

# Commune de Cernay-la-Ville

## Arrêté n°ARP2026\_016 portant délégation de signature à Mme Delphine BARBAULT Grade : attaché territorial

La MAIRE de la Commune de CERNAY-LA-VILLE,

Vu le code de la fonction publique,

Vu les articles L.2122-19 du code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 mars 2026 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire,

Considérant que Madame Delphine BARBAULT, attaché territorial titulaire, exerce les fonctions de secrétaire générale,

### A R R E T E

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : A compter du 2 avril 2026, Madame la Maire de la commune de Cernay-la-Ville donne sous sa surveillance et sa responsabilité délégation de signature à Mme Delphine BARBAULT, attaché territorial, pour :

- La signature des documents administratifs et comptables relatifs à l'engagement des dépenses communales jusqu'à 500,00 € (cinq cents euros).

**ARTICLE 2** : La signature par Madame Delphine BARBAULT des pièces et actes visés à l'article précédent du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante : « par délégation du Maire ».

**ARTICLE 3** : Outre le recours gracieux qui s'exerce dans le même délai, le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication, devant le Tribunal Administratif de Versailles – 56, avenue de Saint-Cloud 78000 Versailles, ou par l'application « Télérecours citoyen » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4** : Madame la Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et notifiée à l'intéressée.

Ampliation adressée au :

- Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet
- Monsieur le comptable de la collectivité.

Fait à Cernay-la-Ville, le 2 avril 2026



Claire CHERET  
Maire

Transmis en Sous-Préfecture le :

Publié le :

Notifié le :

Signature de l'intéressée :

Mis en ligne le 08/04/2026 à 12h42

REÇU EN PREFECTURE  
le 08/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_AI-078-217801281-20260402-ARP2026\_016